

COD LIVER OIL and IRON

Add PHOSPHORUS and you have FERROL

For many years it has been recognized by physicians everywhere that Cod Liver Oil and Iron should be given in combination if possible, as where one is required the other is in all probability needed, too, each enhancing the value of the other.

Strange to say, although many attempts have been made, no one ever succeeded in combining the oil and iron until, quite recently, a Canadian physician, after some years of study and experiment, managed to solve the problem. He then added just a little phosphorus; the result is

FERROL

which contains in an elegant, palatable and easily digested emulsion Cod Liver Oil, Iron and Phosphorus, the exact constituents necessary to **Increase the Weight, Enrich the Blood and Build up the System.**

No argument is needed to prove the value of such a preparation in the treatment of Bronchitis and Pulmonary Diseases, Scrofula, Rickets, Anæmia and wasting diseases of any kind.

For Croup, Whooping Cough and Chronic Coughs and Colds **Ferrol** is an absolute specific.

FERROL is not a patent mystery. The formula is freely published. It is prescribed by the best Physicians. It is endorsed by the most eminent Medical Journals. It is used in prominent Hospitals, Sanitariums, etc.

FOR SALE BY J. E. GALLANT, DRUGGIST, TIGNISH.

PERSONNEL

Rev. A. E. Burke, s'est rendu à Kingston, Ont., la semaine dernière.

Le Rev. Jean Gaudet était à Alberton dimanche où il célébrait la messe.

M. Joseph V. Buote du Lot 2 nous a fait une agréable visite hier.

Un grand nombre de personnes de Tignish sont allées aux funérailles de feu Fidèle DesRoches à Alberton, dimanche.

Nous avons eu une agréable visite de Mlle. Guertie Bernard de St. Louis et de M. Rémi Maillet de Skinners, Pond, aujourd'hui.

M. Jean C. Gallant de l'Ascension nous a fait une agréable visite aujourd'hui. M. Gallant arrive d'une visite à Egmont Bay, Mont Carmel, où il a été voir ses nombreux amis et parents.

L'autel.

Mardi, le 22 du mois, par le Rev. D. M. MacDonald, Tignish, M. Benoit Poirier, fils de M. François F. Poirier de Skinner's Pond, épousait Mlle. Josephine Thériault, fille de feu Joseph Thériault de Peterville. Bonheur et prospérité.

MORT SUBITE DE FIDÈLE DESROCHES, ALBERTON.

Vendredi matin dernier, à Alberton, de mort presque subite, passait de ce monde pour le grand voyage de l'éternité, Fidèle DesRoches, barbier. Il y avait que quelques mois que son épouse était morte d'une mort subite.

Ses funérailles ont eu lieu dimanche après midi, à Alberton, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Il laisse pour le pleurer un frère, Cléophas, Lot 2, et une sœur, Mme. Chas. Perry, Chelsea, Mass., aussi quatre enfants, trois fils et une fille. R. I. P.

Une enquête a eu lieu sur la mort prématurée du défunt et le jugement donné a été : "Mort de causes naturelles".

Le *Patriot* et le *Guardian* de Charlottetown auraient dû attendre le résultat de l'enquête avant de publier l'article diffamatoire à l'égard du défunt. Sans doute ces journaux à sensations, ont obtenu la nouvelle de quelque personne "pure" d'Alberton.

C'est assez souvent que ces journaux agissent de la sorte, lorsqu'il s'agit soit d'un français ou un catholique d'autre nationalité. Comprenez-vous à la fin, fran-

çais et catholiques irlandais de cette province, que vos seuls amis sont L'IMPARTIAL et les autres journaux catholiques de la province? Malgré ces faits les journaux catholiques de Charlottetown ont bien de la misère à vivre et les journaux protestants fleurissent avec les écus de nos catholiques. C'est une honte pour les catholiques qui servent Judas de préférence à leur amis.

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements à la maison L. Higgins et Cie., Moncton, N. B., pour la magnifique gravure, intitulée "Les Fondateurs de la Dominion". Cette gravure est une fidèle reproduction de la peinture qui se trouve dans le Palais Fédéral, Ottawa, et qui fait l'admiration de tous.

Nous venons de recevoir de la Antikamnia Chemical Company, St. Louis, Mo., une reproduction de la célèbre peinture de Emma Magnus qui a été en exhibition à Manchester, Angleterre. La maison Antikamnia Chemical Company voudra bien agréer nos sincères remerciements.

Nos sincères remerciements au Rev. père Rottot missionnaire, ainsi qu'au Rev. C. Hudon, de la Compagnie de Jésus de Montréal, qui par leur entremise nous ont fait parvenir l'excellent écrit "Evangéline" dû à la plume facile de M. Guy Vanier; écrit qui ne manquera pas d'intéresser hautement nos lecteurs.



Chamberlain's
Cough Remedy
The Children's Favorite
Cures Coughs, Colds, Croup and Whooping Cough.

LES CLASSES DIRIGEANTES ET L'ALCOOL

Comme c'est la mode qui a introduit l'alcool, il faut l'attaquer comme on attaque toutes les modes, "par en haut". Je trouve que la classe élevée a un devoir tout spécial à remplir au point de vue de

l'exemple. Voyez comme les sauvages de l'Afrique mis en contact avec la civilisation européenne se hâtent de nous imiter! Mais ils nous imitent par le mauvais bout. Ils prennent nos costumes par le chapeau et nos repas par le petit verre. Est-ce une raison pour n'avoir ni chapeau, ni petit verre? nous dirait-on! Non, évidemment. Il y aura toujours quelque chose de léger et d'élégant qu'on mettra sur la tête, quelque chose s'évaporé, de raffiné et de chaud qui va clore les meilleurs divers. Comment faire pour que ces choses soient inoffensives, pour que le goût et la mode aient leur satisfaction, et que l'ignorance et la bêtise ne soient pas entraînées à l'abus? Résoudre ce problème, c'est en partie résoudre la question de l'alcoolisme.

Que les classes élevées, que les prêtres, que personnes instruites et raisonnables—qui se compte des conséquences de leurs actes et comprennent que tout ce qui est légitime en soi n'est pas socialement permis—veuillent bien réfléchir, se mettre à l'œuvre et commencer à bannir l'alcool de chez eux. Nous leur demandons ce léger sacrifice, non pas au nom des principes, au nom des intérêts supérieurs de leur santé et de leur vie;—non, non, ces grands mots en sont point de mise ici; nous ferions sourire et nous rencontrerions trop d'incrédulités en les prononçant;—mais au nom de l'influence qu'ils exercent sur cette chose capricieuse qu'est la mode.

L'ABBÉ J. LEMIRE.

LA VIE DE L'ALCOOLIQUE

D'une façon générale, quelque robuste que soit la constitution d'un véritable alcoolique, sa vie ne peut se prolonger au-delà de dix ans. Le plus souvent, il meurt au bout de quatre ou cinq ans.

Et quelle vie pour ceux qui l'entourent!

A la seconde période, il est encore guérissable, s'il a le courage de se mettre au lait et à l'eau. Mais le plus souvent la force de l'habitude est telle que ces guérisons n'atteignent que 12 pour cent.

Le malheureux qui aura eu l'énergie de l'abstinence totale pendant huit jours, succombera le neuvième et rattrapera le temps perdu, par des excès multipliés.

Les alcooliques servent d'objectif aux maladies épidémiques et deviennent la proie de la variole et de la fièvre typhoïde.

L'ABBÉ CAMILLE RACT.

L'ALCOOL NE RECONFORTE PAS

Les spiritueux ne réconfortent pas, ils existent; ils ne donnent pas la force, mais l'illusion de la force. On pourra, sous l'influence de l'alcool, accomplir, à un moment donné, une tâche exceptionnelle: ce sera l'effet du coup de fouet sur le cheval, mais il ne nourira pas plus nos muscles que le coup de fouet ne nourrit ceux de l'animal. Et plus a été vive cette excitation factice et passagère, plus est marquée la dépression d'énergie qui lui succède.

Cent vingt grammes d'eau-de-vie administrés à un homme robuste, occupé à un travail pénible, ne produisent aucun résultat appréciable; une seconde dose, quatre heures après diminue notablement ses forces; une troisième le rend incapable de tout travail.

DR. LEGRAIN.

NOUVELLES DE YARMOUTHVILLE, M.E.

Janvier 18—Il y a beaucoup de maladie dans cette place, cet hiver.

M. Charles S. Arsenault qui était retenu à la maison par la maladie, pendant les dernières cinq semaines, est beaucoup mieux.

M. Agno S. Chiasson qui était retenu au lit par une sévère attaque de rhumatisme, se porte mieux.

M. Jerome Perry, arrêté pendant deux semaines par la maladie, peut maintenant vaquer à ses affaires.

Est décédée, le 11 du mois, Mme. Ben. DesRoches, née Victoria Arsenault, après une courte maladie, d'empoisonnement de sang, à l'âge de 24 ans, 8 mois et 6 jours. Une messe de requiem a été célébrée pour la défunte à l'église de Yarmouthville, par le Rev. père Flynn, après quoi son corps a été transporté dans le cimetière de Portland. Les porteurs étaient: MM. Jean C.

Buote, Fidèle Martin, Dominic F. Buote et Onésime M. Chiasson. Elle laisse pour la pleurer un époux et deux enfants en bas âge. R. I. P.

Est décédée, le 15 du mois, Marie Catherine Ilma, enfant chérie de M. et Mme. Arsene R. Bernard, après une courte maladie, à l'âge de 3 ans 7 mois et 20 jours. C'est le deuxième enfant que M. et Mme. Bernard ont eu le malheur de perdre dans trois semaines.

Est né, à Mme. Joseph J. Gaudet, le 6 du mois, un fils. Baptisé sous le nom de Jean Guillaume. Parrain et marraine: M. Camille Gaudet et Mme. Onésime M. Chiasson.

Est né, le 4 du mois, à Mme. Dominic O. Perry, un fils. Baptisé sous le nom d'Arthur. Parrain et marraine: M. James Doucet et Mme. Duga.

M. Benoit Gaudet de Chelsea, Mass., est en visite ici, chez ses parents et amis.

Karl Coffin, de Freeport, a avoué au procureur du comté, Mre Connolly qu'il avait été mêlé à la tentative d'empoisonnement de Charles Payon, de la même localité, en jetant du vert de Paris dans leur puits. Il sera un témoin à charge à l'enquête préliminaire.

Mercrèdi matin, le père du jeune homme, William H. Coffin, un vieillard de 70 ans, a comparu devant le recorder McKearny, de Yarmouthville, pour répondre à l'accusation de conspiration dans cette affaire d'empoisonnement. L'enquête a été ajournée au 21 janvier. Des mises en accusation ont été prononcées contre Mme Coffin et son fils Harl qui ont été logés en cette ville, où ils attendront leur procès.

La tentative d'empoisonnement des Payon a été faite en septembre dernier et on prétend que le mobile a été le refus de prêter à Harl Coffin la somme d'un dollar.

Les Payon n'ont pas bu de l'eau chargée de vert de Paris en quantité suffisante pour mourir empoisonnés, mais ils tombèrent sérieusement malades.

UNIVERSITE DU COLLEGE SAINT-JOSEPH

Les vacances de Noël, attendues avec tant d'impatience par tous les élèves, sont, pour cette année, une chose du passé. Fidèles à la voix de leur alma mater, la plupart des étudiants sont arrivés au moment fixé par les autorités. Malheureusement, quelques uns sont restés au foyer paternel et ne feront pas partie de notre petit monde collégial; mais, pour cela, notre nombre ne sera pas diminué, car, à l'ouverture des classes, un léger contingent de nouveaux chercheurs de science est venu combler les places vacantes.

Les quelques jours de repos dont ont bénéficié les étudiants leur ont sans doute inspiré une nouvelle ardeur, un nouveau courage. Si nous pouvons en juger par les traits physiologiques de chacun, nous sommes en position d'affirmer que les élèves ont passé d'heureuses vacances, et qu'ils sont de retour avec la détermination bien établie de continuer avec assiduité les travaux entrepris au commencement de septembre 1906. En effet, tous les visages sont empreints de cette gaieté caractéristique d'un coeur joyeux et content. Lorsqu'il en est ainsi nous pouvons bien augurer pour les quelques mois qui restent de l'année collégiale. Il va de soi que, durant les premiers jours de classe, les joyeux souvenirs de vacances, assaillant sans cesse l'imagination de l'élève, l'empêchent de se livrer à ses études avec entrain et enthousiasme. La disparition rapide de cet état de chose, cependant, va permettre au jeune homme d'emboîter le pas avec ses confrères dans la grande marche écolière et de poursuivre jusqu'au bout la longue route scientifique.

Un puissant facteur qui viendra aider à combattre ces souvenirs de l'esprit, est le patinage. Le rond à patiner est actuellement couvert d'une glace vive et miroitante, ce

Association Acadienne et Mutuelle de Bénéfice

en Maladie

INCORPORÉE SOUS LES LOIS DE LA PROVINCE DE L'ILE DU P. E.

Un ordre fraternel de Bénéfice, établi sur une base moderne et scientifique, avec des taux offrant une garantie aux associés et un bénéfice en maladie.

Cette association offre toutes les garanties de satisfaction en même temps que tous les avantages de la fraternité.

Le but est d'unir par des liens de confraternité et protection mutuelle, tous ses membres.

Les conditions sont: depuis l'âge de 18 à 70 et de posséder une bonne santé.

L'admission comme membre est conféré d'après un système à taux très bas.

Pour devenir membre il faut être Acadien-Français: de ne pas dépasser l'âge de 70 ans et n'avoir pas moins que 18 ans, et avoir payé la somme de 25 cents par mois.

Le prix d'entrée est la cotisation du premier mois.

Les bénéfices sont \$3.00 par semaine pour quatre semaines, après être devenu membre six mois, et \$5 à la mort.

Pour le bien être des personnes qui sont trop avancées en âge pour entrer dans des sociétés de secours mutuel l'Association Acadienne et Mutuelle de Bénéfice en Maladie offre des avantages que doivent pas être ignorés.

C'est la seule association, jusqu'à présent, qui offre de prendre des membres jusqu'à l'âge de 70 ans.

Pour plus amples informations adressez vous à

SYLVAIN F. GAUDET, Secrétaire,

BENOIT RICHARD, Président. Tignish, I. P. E. Décembre, 1906.

qui offre aux étudiants toutes les occasions désirées pour se livrer à leurs ébats sportifs. Naturellement ils en profitent. Plusieurs ne sont pas encore des experts ou des professionnels dans l'art de patiner. Toutefois il s'en trouve un bon nombre dont l'habileté comme patineurs ne laisse rien à désirer. Les uns font preuve, sur la glace, de beaucoup de vitesse, les autres de beaucoup d'élégance, d'autres encore d'une grande agilité. Nous ne craignons pas de dire que notre équipe de hockey fera bonne figure devant les adversaires étrangers qui pourraient se présenter pendant l'hiver.

Fatalité! au moment où nous achevions les lignes précédentes, l'équipe de l'Université Mount-Allison, Sackville, arrivait au collège. Contre les lutteurs de Sackville, il n'est pas coutumier que nos athlètes remportent grand succès—excepté au *base-ball*. Les nôtres, quoique confiants en leur force, n'étaient pas sans une certaine crainte. La partie engagée, l'ambition et l'ardeur s'emparèrent des deux camps et les animèrent jusqu'à la fin. Au milieu de la joute, le succès nous souriait tout à fait, car nos hommes avaient alors gagné quatre buts tandis que les adversaires n'en avaient que deux.

Après un repos de quelques minutes, la lutte recommença plus ardente, plus animée. Tout le monde y apportait de la volonté, du sang-froid et de la prestesse. Mais les brillantes perspectives commencent à s'obscurcir. C'est en vain que notre équipe se débattit, attaqua, se défendit; que chaque soldat tenta des efforts inouïs, se rua à droite et à gauche, pironnait comme une toupie afin de mieux saisir la balle: les antagonistes, par leur légère supériorité de "jeu combiné" réussirent à enrégistrer sept autres buts et les représentants du collège durent se contenter d'un surcroît de deux. A la fin, la victoire restait donc aux étudiants de Mount-Allison. Les buts: 9-6

Il n'y a pas seulement le hockey qui intéresse l'élève. Au reste, le jeu est excellent au développement du physique; mais le perfectionnement du physique n'inclut pas le développement de l'intelligence. Après avoir été témoins, dans l'après-midi, d'une défaite subie par nos représentants du sport, les élèves assistaient, hier soir, à un débat français donné par deux membres de l'Académie Saint-Jean-Baptiste. "Le traité de Paris de 1763 a été favorable au Canada français," telle était la thèse qu'avait à défendre M. L. J. Violette contre M. Alphée Gaudet.

Le défenseur, après nous avoir parlé du régime français, nous montra les nombreux privilèges obtenus par les Canadiens-Français à partir du commencement du régi-

me anglais. Ayant passé en revue ces précieux avantages, il nous fit voir les tristes aspects qu'aurait offerts le Canada français sous le régime sanguinaire de la Révolution de 1789, et qu'il offrirait aujourd'hui sous le joug du gouvernement maçonnique de la France. Il fut très heureux dans son argumentation, dans l'agencement de ses idées et dans son débit.

M. Gaudet, adversaire fort redoutable, scrutant les pages de l'histoire, raconta les faits qui s'étaient passés après la cession. Il démontra que le traité de 1763 n'avait pas été favorable au Canada français en occasionnant un démembrement de famille, un changement de lois et une immigration des habitants. Le tout était bien enchaîné par une phrase facile et une logique solide.

Le révérend père J. E. Mondou C. S. C., après une courte mais habile critique des travaux présentés, accorda la palme à M. Violette.

Les MM. Leo Doherty et Joseph LeBlanc, de la Société Saint-Patrice, égayèrent beaucoup l'auditoire avec des déclamations anglaises qu'ils surent rendre d'une manière fort louable.

Ce 18 janvier 1907.

McKinnon's English Ointment

CURES

Fever Sores, Salt Rheum, Sea Heads, Itching or Bleeding Piles, Pimples, Sores Eyes, Ringworm, Blotches, Erysipelas, Inflammation Blood Poison, Cuts, Bruised Burns, Sprains, Chapped Hands, Corns, and all Eruptions of the Skin from any cause whatever. It also cures scratches, and wounds the Backs and Shoulder on of Horses.

PRICE, 25 AND 35 CENTS For Sale by all Druggists and Country Merchants

NEIL MCKINNON, Proprietor Summerside, Prince Edward Island JAMES THOMAS, Summerside

says: "I desire to bear testimony to the great healing powers of McKinnon's English Ointment. I suffered a great deal from Sores Eyes caused by snow-blindness. was induced to try a box of your Ointment which made a perfect cure of them in a few days. I have also used your Ointment for other purposes and find it far superior to any on the market."

J. A. Johnston, M. D., C.M.

Médecin Chirurgen

TIGNISH. ILE DU P. E.